Clermont. — Il y a un *brin* de dispute entre l'abbé et moi. — Tout ce qui est dans cette lettre n'est que *radoterie*. — Vous êtes allée à Marseille pour me fuir ; et moi, pour le *renvier* sur vous, je m'en vais à Vitré. — Je m'étonne *un petit* que vous ayez réussi.

Mme de La Fayette. — Mme de Chartres était extrêmement *glorieuse*. — Il parut *quasi* résolu de se démarier. — Je lui fis ma cour avec plus d'assiduité que je n'*avais accoutumé*. — Elle pensa qu'elle enverrait *quérir* M. de Nemours. — Il tira, et *donna d'une balle* au travers du corps du chevalier. — Il lui raconta *par le menu* ce qui s'était passé. — Elle se mit à trembler à *ses approches*.

J.-B. Rousseau. — Tout ce que leur globe *enserre*. — Peuples heureux des nations *hyperborées*. — Je ne vis *onc* mémoire si féconde. — De son *ire* éteindre le salpêtre. — C'est le froid seul qui fit *choir* l'un et l'autre. — *Tant* ne suis sot : tiens voilà ta quittance. — Dans le chemin de la *sapience*.

Regnard. — Lui, c'est un homme d'ordre et qui vit *congrûment*. — Un petit *brelandier*. — Je me ris de tes coups, j'*incague* ta fureur. — Il vous plaira toujours d'être *mémoratif* d'un papier. — Vous pourriez bien ici, vous, la belle, attraper quelque *gourmade* aussi. — Ne l'écoutez *mie*. — C'est le plus *ladre vert* qu'on ait vu de la vie. — Pas plus haut que ma jambe et de taille *sommaire*. — Ses grâces *départies* doivent me *racquitter* de son avare humeur. — Ce que je puis dire en vous *accusant vrai*. — Moi seul j'ai fait *bouquer* toute la faculté. — Touchez là, *derechef*. — Il veut mettre le feu *céans*.

P.-L. Courier. — En ne faisant rien, je pouvais parvenir à tout, et *singulièrement* à être de l'Académie. — De raisons, je n'en ai point pour *plâtrer* cette sottise. — Le *pédant* (précepteur) de Charles-Quint devint pape. — *Quoi disant*, ils ne disent pas vrai. — Il arriva qu'*un sien* convive passa. — Cambyse n'ayant pas cru devoir user de contrainte à l'égard des Phéniciens, *à cause* qu'ils étaient eux-mêmes donnés aux Perses. — Il dit que la plupart allaient à *six vingts* ans. — Lui, sur-le-champ, *mû* de colère, voulut marcher en Ethiopie. — Pareillement leur *faillirent* les bêtes de somme. — Ce que firent *aucuns* est horrible à conter. — Garde que les Perses un jour ne *se bandent* contre toi. — Ne le pouvant *darder* de ses flèches. — *Oncques* je n'ouïs parler d'aucuns qui n'aient eu triste fin. — Il tint à grand *heur* cette invitation. — Ainsi l'*avisait* Périandre. — La cuisse fut *tantôt* pourrie, et le mal emporta Cambyse. — Vous mourrez tous de *malemort*. — Il y fit *engraver* des lettres. — Nymphes de l'Opéra, vous auriez encore part à la *mense* abbatiale. — Un château de plus ne l'*aidera de* rien. — Ce trait met son auteur hors du *gros* des flatteurs. — Que dirait ce *parangon* de l'orgueil monarchique? — Les demeures de nos pères ne nous conviennent *non plus* que leurs lois. — Encore ne sait-elle ni *boulanger* ni traire. — Vieille et *coutumière* querelle.

P. Corneille. — Ce rare et cher objet... du soldat insolent est l'indigne *butin* (proie). — La bruine à son choix *s'épart* (se répand) sur les humains comme *s'épartirait* la cendre. — Et Pompée est vengé *ce qu'il* (autant qu'il) peut l'être ici. — Que son dédain *accort* (subtil, adroit) rejette avec prudence du plus adroit flatteur l'hommage empoisonné. — Vous me jouez, mon frère, assez *accortement* (subtilement). — Une seconde fois, le triple chien Cerbère vomira l'*aconit* (le poison) en voyant la lumière. — Quelque fin que tu sois, tiens-toi pour *affiné* (qui a trouvé plus fin que soi). — N'appelle point amour un *change* (changement) inévitable. — L'infâme couteau qui fait *choir* (tomber) les méchants sous la main du bourreau. — Vous laissez *choir* ainsi ce glorieux courage. — Ne *te colère point* contre mon insolence. — Modère ces *bouillons* (bouillonnements) d'une âme *colérée*. — Dieux! ce *comble* manquait à mon affliction. — Vous en prendrez *autant comme* (autant que) vous en verrez. — Qu'il fasse autant pour soi *comme* (que) je fais pour lui. — De sorte qu'à présent deux corps *désanimés* termineront l'exploit de tant de gens armés. — Rome est *dessous* vos lois par le droit de la guerre. — Il trouve occasion, *dessous* cette couleur, de venger le mépris qu'on fait de sa valeur. — J'irai *dessus* ses pas aux deux bouts de la terre. — Et pour donner couleur à vos *détractions* (calomnies), vous lisez fort avant dans mes intentions. — N'éloigne point de moi ta *dextre* (main) secourable. — Tu *te sieds* (t'assieds) à sa *dextre* à côté de ton fils. — Prenez soin d'apaiser les *discords* (discordes) de mes fils. — Fuyez un tyran dont le *forcènement* joindrait votre supplice à mon bannissement. — *Avant qu'* (avant d') offrir des vœux je reçois des refus. — *Avant qu'*en décider, pensez-y bien, madame. — Un frère pour régner se baigne *au* sang d'un frère. — Le Bourguignon d'ailleurs sépare leurs provinces et servirait pour nous de *barre* (barrière) à ces deux princes. — Contre nous, de pied ferme, ils tirent leurs *alfanges* (sabre, coutelas, cimeterre). — Il suffit qu'*ayez* fait une faute *amétrique* (excessive, immodérée ; du gr. *ametros*, sans mesure) sans que j'en fasse une autre à vous répondre. — Je serais coupable autant *comme* indiscret d'*attenter* (essayer) à comprendre un si profond secret. — *Aucuns* ordres ni soins n'ont pu le secourir. — Vous me fûtes promise *auparavant qu'*à lui. — Il est *saison* (temps) pour vous de voir votre lingère. — Elevons avec joie et nos cœurs et nos voix au vrai Dieu, notre *salutaire* (sauveur). — *Soudain qu*'elle (aussitôt que) m'a vu, ces mots ont éclaté d'un transport imprévu. — Avec l'humble innocence elle est plus compatible, qu'avec le pouvoir *sourcilleux* (hautain, arrogant). — Pardonnez, dans dans un sort si contraire, à la *stupidité* (stupéfaction) qui me force à me taire. — Notre *submission* (soumission) à l'orgueil la prépare. — Abattons sa *superbe* (orgueil) avec sa liberté. — Ton bras est *invaincu*, mais non pas invincible. — Mais ta muse du moins s'en *lairra* (laissera) suborner. — Laisse-toi vaincre enfin *à* (par) de si fortes armes. — Couvert ou de *louange* (*laus*, gloire) ou d'opprobre éternel. — Je saurai conserver à l'époux sans *macule* (tache) une épouse *impollue* (non souillée. — Après un si haut privilége dont il plaît au Seigneur de me gratifier, je me dois tout entière à le *magnifier* (exalter). — Que je vous croyais bien d'un jugement plus *meur* (mûr)! — *Pour* grands (quelque grands) que soient les rois, ils sont ce que nous sommes. — Ecoute quatre mots *à quartier* (à part). — *Repasse* (rappelle-toi) mes bontés et tes ingratitudes. — *Oyez* (entendez) ce que les dieux vous font dire par moi. — L'éclat de mes hauts faits fut mon seul *partisan* (protection). — Qui se venge à demi court lui-même à sa *peine* (perte). — Que la foi des amants est un gage *pipeur* (trompeur)! — Et j'estime si peu ces nouvelles amours que je te *plége* (garantis) encor son retour dans deux jours. — *Où que* (en quelque endroit que) soit Rosidor, il le suivra de près. — Encore *un peu plus outre* (quelque temps encore), et ton heure est venue. — Adieu, sors, et surtout *garde* bien (prends garde) qu'on te voie. — *C'est gloire de* (il est glorieux de) se perdre en servant ce qu'on aime. — Vous avez *habitude* avec ce cavalier (liaison, commerce habituel)? — Tant que par la douceur d'une longue *hantise* (fréquentation), comme insensiblement elle se trouve prise. — C'est à moi d'obéir, puisque vous commandez; mais voyez les périls où vous me *hasardez* (exposez). — Le sang a peu de droits dans le sexe *imbécile* (faible). — Ah! mes yeux, si vous n'êtes *faussaires* (faux), vous êtes de mon *heur* (bonheur) les cruels adversaires. — Euphorbe vous a *feint* (dit mensongèrement) que je m'étais noyé. — Ciel à qui désormais voulez-vous que je *fie* (confie) les secrets de mon âme et le soin de ma vie? — Je l'ai vu tout sanglant au milieu des batailles se faire un beau rempart de mille *funérailles* (morts). — Ils ont vu tout cela *de sur* (du haut de) une éminence. — Si telle est ma faiblesse et ma *tépidité* (tiédeur), au milieu d'un secours de puissance infinie...

Molière. — Lorsqu'on ne dort pas *sa réfection* (assez pour se refaire), il arrive que... — C'est à vous, *possible* (peut-être), qu'est réservé l'honneur de la rendre sensible. — Puisque vous avez la faculté de *ratiociner* (raisonner) et de parler tout ensemble, à quoi tient-il que vous ne vous serviez de la parole pour me faire entendre votre pensée? — Pour Dieu! ne prenez point de vilaine figure ; j'ai *prou* (assez, trop) de ma frayeur en cette conjoncture. — Il nous va faire encor quelque nouveau *bicêtre* (malheur). — Est-ce un coup bien sûr que votre seigneurie soit *désenamourée* (guérie de son amour)? — Ce qu'a fait Valère, en voyant cet écrit, marque bien leur concert, et que c'est une *baie* (ruse, tromperie) qui sert, sans doute, aux feux dont l'ingrate le paye — Ne *ramentevons* (rappelons) rien, et réparons l'offense par la solennité d'une heureuse alliance. — A-t-on jamais vu, dites-moi, deux *pecques* (sottes, impertinentes) provinciales faire plus les renchéries que celles-là? — Ah! *truande* (gueuse)! as-tu bien le courage de m'avoir fait cocu dans la fleur de mon âge? — Isabelle pourrait perdre dans ces *hantises* (fréquentations) les semences d'honneur qu'avec nous elle a prises. — Il a le *repart* (repartie) brusque et l'accueil loup-garou. — Eh quoi! toujours ma flamme *divertie* (contrariée)! — *J'avise* (j'aperçois) un homme ici qui n'est pas ignorant. — Si j'y retombe plus, je veux bien qu'on m'*affronte* (fasse affront). — Ce n'est pas merveille qu'on se puisse, entre amis, servir *à la pareille* (à charge de revanche). — Lorsque dans un haut rang on a l'*heur* (le bonheur) de paraître... — Laisse *à* mon devoir (laisse mon devoir) s'acquitter de ses soins. — C'est trop être *éludés* (trompés) par un fourbe exécrable. — Jour de Dieu! je l'étranglerais de ma propre main, s'il fallait qu'elle *forlignât* (déviât, dégénérât) de l'honnêteté de sa mère. — Adieu, beauté *rudânière* (qui rudoie). — J'ai découvert sous main qu'elles ne sont pas fort *accommodées* (riches, dans l'aisance). — Voilà de mes damoiseaux *flouets* (fluets, délicats), qui n'ont non plus de vigueur que des poules. — C'est un gentilhomme qui est noble, doux, posé, sage et fort *accommodé* (riche, dans l'aisance). — Cet époux prétendu doit aujourd'hui *régaler* (donner le plaisir) sa maîtresse d'une promenade sur mer. — L'amour que je sens pour cette jeune veuve ne ferme point mes yeux aux défauts qu'on lui *treuve* (trouve). — Par quel sort votre Clitandre a l'*heur* (le bonheur) de vous plaire si fort. — Elle *grouille* (remue) aussi peu qu'une pièce de bois. — Du *bon* (du meilleur) de mon cœur à cela je m'engage. — Autant qu'il vous plaira vous pouvez *arrêter* (vous arrêter, rester). — Ne vous enflez donc point d'une si grande gloire pour les petits *brillants* (lueurs, éclat) d'une faible victoire. — Que votre esprit un peu tâche à se *rappeler* (se retrouver, se remettre). — C'est à ces actions que la *gloire* (vanité) les porte. — Je me veux mettre un peu *sur l'homme* (sur le ton de l'homme) d'importance. — *Si* (cependant) faut-il bien, pourtant, trouver quelque moyen... — Je souffrirai, moi, qu'un cagot de critique vienne usurper *céans* (ici) un pouvoir tyrannique! — Mon fils à l'aimer vous devrait tous *induire* (porter, engager). — Pourquoi, surtout depuis un certain temps, ne saurait-il souffrir qu'aucun *hante céans* (vienne ici habituellement)? — T'*ai-je* pas (ne t'ai-je pas) là-dessus ouvert cent fois mon cœur? — Voyons ce qui pourra de ceci *réussir* (arriver). — Mon Dieu! l'on ne doit point croire *trop de léger* (sur de trop légers motifs). — *Non ferai* (je ne le ferai point), de par tous les diables! — *Rengrégement* (accroissement) de mal! surcroît de désespoir! — Votre père se moque-t-il de vouloir vous *anger* (vexer, fatiguer) de son avocat de Limoges! — Par la douceur *exhilarante* (qui excite la joie) de l'harmonie, adoucissons, lénifions, et *accoisons* (apaisons) l'aigreur de ses esprits. — Je n'ai point connu qu'elle ait dans l'âme aucun *ressentiment* (souvenir) de mon ardeur. — *Fuyez-vous-en* (enfuyez-vous), le voici. — Au diable le fâcheux qui toujours nous *éclaire* (espionne). — Que dit-elle de moi, cette *gente* (gentille, aimable) assassine? — La fourbe sera fine, s'il faut qu'elle *succède* (réussisse; nous avons conservé *succès*). — Monsieur, au nom de Dieu, lui *fais*-je (dis-je; archaïsme qui remonte au XIe siècle) assez souvent. — Et quand ses déplaisirs prendront quelque *allégeance* (soulagement). — Je jette encore un œil *pitoyable* (de pitié) sur vous. — Quand je veux, j'ai l'*imaginative* (faculté active d'imaginer) aussi bonne, en effet, que personne qui vive. — Le porteur m'a dit que, sans ce trait *falot* (gai, bizarre), un homme l'emmenait. — Que deviendra *lors* cette publique estime? — *Tirez, tirez* (fuyez, fuyez), vous dis-je, ou bien je vous assomme. — Toutes mes volontés ne *butent* (n'ont pour but) qu'à vous plaire. — Vous n'avez pas été sans doute la première, et vous ne serez pas, *que* (à ce que) je crois, la dernière. — Mais, si mon cœur encore *revoulait* sa prison; si, tout fâché qu'il est, il demandait pardon. — *Ardez* (regardez) le beau museau, pour nous donner envie encore de sa peau. — Il faut parler *chrétien* (comme un chrétien, comme un homme civilisé) si vous voulez que je vous entende. — Mon congé cent fois me fût-il *hoc* (certain, assuré), la poule ne doit point chanter devant le coq. — De tout temps elle a été *aheurtée* (fortement attachée) à cela. — Ah! ah! petite *masque* (dissimulée, menteuse), vous ne me dites pas que vous avez vu un homme dans la chambre de votre sœur! — Monsieur, souffrez que je lui montre son *bec-jaune* (sa niaiserie), et le tire d'erreur. — Ah! Frasine, la joie où vous m'*acheminez* (que vous me préparez). — Mon Dieu! qu'à tes appas je suis *acoquiné* (attaché, retenu par l'habitude). — J'*admire de* le voir au point où le voilà. — Courons donc le chercher ce pendard qui m'*affronte* (fait affront). — Tout ceci n'est fait que pour nous *ajuster* (nous prêter) aux visions de votre mari. — Sa puissante *attache* (attachement) aux choses éternelles. — Me tiendrez-vous, au moins, la parole *avancée* (promise, jurée)? — Voilà nos *carognes*. — *Cependant que* chacun, après cette tempête, songe à cacher aux yeux la honte de sa tête. — L'engagement ne *compatit* (est d'accord) point avec mon humeur. — Et si dans quelque chose ils vous ont outragé, je puis vous assurer que c'est sans mon *congé* (aveu, autorisation) — Peste! madame la nourrice, comme vous *dégoisez* (babillez)! — Donnez-lui le temps de se *désattrister*. — Je vois qu'il a, le traître, *empaumé* (séduit) son esprit. — Il n'a pas aperçu Jeannette, ma *fillole*. — Que les saignées soient fréquentes et *plantureuses* (abondantes). — Vous grondez, ce me semble, *un petit* (un peu).

La Fontaine. — Je vous payerai, lui dit-elle, avant l'*août*, foi d'animal. — Car, quoi! rien d'assuré! point de franche *lippée*. — Un *quart* (quatrième) voleur survient, qui les accorde net. — *Cependant que* mon front, au Caucase pareil. — Chapitres, non de rats, mais chapitres de moines, *voire* chapitres de chanoines. — Penses-tu, lui dit-il, que ton titre de roi me fasse peur ni me *soucie?* — Un astrologue un jour se laissa *choir* au fond d'un puits. — Le peuple s'étonna *comme* il se pouvait faire... — Si je suivais mon goût, je saurais *où buter* (choisir mon but). — Le meunier n'en a *cure* (souci). — Le bon sire le souffre et se tient toujours *coi*. — Notre mort ne tardera *possible* guères. — A l'endroit où la laie était en *gésine*. — A son réveil il *treuve* l'attirail de la mort à l'entour de son corps. — Il n'est rien, dit l'*aragne*, aux cases qui me plaise. — Un loup donc étant de *frairie*. — Certain renard... vit au haut d'une treille des raisins, mûrs *apparemment*. — Le lion, terreur des forêts, chargé d'ans, et pleurant son antique *prouesse*. — Là, vivant à discrétion, la galande fit chère *lie* (joyeuse). — Est-ce un sujet *pourquoi* vous fassiez sonner vos mérites? — Cependant on fricasse, on se *rue* (*se ruer*, faire une chose avec empressement, avec excès) en cuisine. — Chaque époux, s'attachant auprès de sa moitié, vécut en grand *soulas* (soulagement, contentement). — Enfin, il ne lui manquait rien, *fors que* d'avoir un ami digne d'elle — *Onc* (jamais) il ne fut une plus forte dupe que ce vieillard. — Je vois qu'en vos repas vous humectez volontiers le *lampas* (palais, gosier). — Son innocence et sa naïveté en quelque sorte apaisèrent la *noise*. — Le loup, *de fortune* (par hasard), passe. — Il avait dans la terre une somme enfouie, son cœur avec, n'ayant d'autre *déduit* (plaisir) que d'y ruminer jour et nuit. — On l'emporte, on la sale, on en fait maint repas, dont maint voisin *s'esjouit* d'être. — Son hôte n'eut pas la peine de le *semondre* (inviter) deux fois. — L'un jura foi de roi, l'autre foi de hibou, qu'ils ne se goberaient leurs petits *peu ni prou*. — Phèdre était si succinct qu'*aucuns* l'en ont blâmé. — *Avant que* partir de ces lieux. — ... Voulut sortir, et ne put ouvrir l'*huis*. — L'âne d'un jardinier se plaignait au Destin de ce qu'on le faisait lever *devant* l'aurore. — Aux noces d'un tyran tout le peuple en *liesse* noyait son souci dans les pots. — Sans considérer quel sera le *loyer* (récompense) d'une action de ce mérite. — Autrement il mourrait *devant qu'*être à la ville. — De nos *reliefs* (restes, du lat. *reliquiæ*) vous le ferez souper. — Du plaisir ne me *chaut* (il ne m'importe), à moins qu'il soit mêlé d'un peu de peine. — Deux jours après, la commère ne *faut* de mettre un fil. — *Il s'en va temps* que je reprenne un peu de forces et d'haleine. — L'hypocrite de son cornet fit *bruire* (retentir) la maison. — Homme *ribaud* (paillard) et vigoureux. — Eh! qui connaît *que vous* (si ce n'est vous) les beautés et les grâces? — Un loup quelque peu *clerc* (instruit, savant). — Comment ranger cette *chevance* (ces biens)? — Que j'ai toujours haï les *pensers* du vulgaire! — *Que bien*, *que mal* (tant bien que mal) elle arriva sans autre aventure fâcheuse. — Il sait danser, *baller* (se divertir, sauter), faire des tours de toute sorte. — *Jà* (maintenant, déjà) ne plaise à votre seigneurie de me prendre en cet état-là. — En *cettui* (ce) lieu beaux pères fréquentaient... — *De prime face* (d'abord) elle crut qu'on riait. — C'étaient messieurs les Borées, qui portaient par les contrées ses mandats *souventesfois*. — De tous les animaux, l'homme a le plus de pente à se porter *dedans* l'excès. — La faim... genre de mort qui ne *duit* (plaît) pas à gens peu curieux de goûter le trépas. — Je ne me pendrai pas! Et vraiment *si ferai*, ou de corde je manquerai. — L'avare a le moins de part au trésor qu'il *enserre*. — Puis, malgré quelques *heurts* (chocs) et quelques mauvais pas, l'autre le traîna par la queue. — Parmi de certains coqs, incivils, peu galants, toujours en *noise* et turbulents, une perdrix était nourrie. — On vit presque détruit l'*ost* (camp, armée; du lat. *hostis*, ennemi) des Grecs. — Ecoutez un bon mot, *oyez* une merveille. — Tous renonçaient au *lôs* (louange) des belles actions. — Il m'est mort un *mien* frère; allons prendre sa peau, tu t'en revêtiras. — Il y viendra, le drôle! Il y vint, à son *dam* (dommage, perte). — Du céleste courroux tous furent les *hosties* (victimes; du lat. *hostia*, même sens). — C'est que Camille, en caressant la belle, des dons d'amour lui fit goûter l'essai. L'essai? je *faux* (je me trompe): Constance en était-elle aux éléments? — Il est homme, que je pense, à passer la chose au gros *sas* (tamis). — On mène au *moutier* (église) notre galande encor pucelle. — Tout l'univers ne vaut pas la *chevance* (richesse, bien, trésor) que je rencontre ici. — Notre malade avait la face blême, tout justement comme un saint de carême; bonne d'ailleurs, et *gente* (gentille, jolie) à cela près. — Dindenaut dans sa *nef* (barque, vaisseau) menait force moutons. — Penseriez-vous qu'on pût venir à *chef* (à bout) d'assez priser ni vendre telle *aumaille* (troupeau)? — Près de Rouen, pays de *sapience* (sagesse), deux villageois avaient, chacun chez soi, fortes femelles et d'assez bon aloi. — Blanc, poli, bien formé, de taille haute et *drète* (droite). — La fillette était *drue* (gaillarde, éveillée). — Il va trouver le manant qui riait avec sa femme et se *solacioit* (se consolait, se réjouissait). — Dans mille ans *d'hui*, complets et bien comptés. — Cette maîtresse, un *tantet bise* (un peu brune), rit à mes yeux. — Les sœurs sont jeunes et *pitoyables* (faciles à apitoyer). — Voilà mon mal : Dieu me *doint* (donne) patience! — *Si* (néanmoins, encore) faudra-t-il qu'elle y vienne, pourtant. — Tout *duit* (plaît, convient) aux gens heureux. — Il sort plein d'*ire* (colère; du lat. *ira*, même sens), il descend tout d'un saut. — Plus d'une fille a *forligné* (forfait à son honneur). — Les *si*, les *car*, les contrats, sont la porte par où la *noise* entra dans l'univers. — Il fut contraint d'*enfiler la venelle* (s'enfuir).

Mots que quelques antinéologistes, ceux qui ne lisent plus, mais qui relisent, regrettent quelquefois de voir tomber en désuétude :

Abéliser	*Charmer, enchanter.*
Acertainer. . .	*Donner comme certain.*
Acesmer. . . .	*Parer.*
Acesmes. . . .	*Atours.*
Adamagier. . .	*Avarier.*
Adextre	*Adroit.*
Adoler	*Chagriner, affliger.*
Affronter. . . .	*Faire affront.*
Agonir	*Accabler de sottises*
Aloser	*Louer.*
An'hui	*Aujourd'hui.*
Antan	*Oncle.*
Ante	*Tante.*
Appiétrir (s'). .	*Devenir*
Ardre.	*Brûler.*
Arer	*Labourer.*
Bancelle	*Petit banc.*
Ber.	*Berceau.*
Besson.	*Jumeau.*
Borde.	*Petite maison de campagne.*
Bouter	*Mettre.*
Brandevin . . .	*Eau-de-vie.*
Bringue	*Fille de mauvaise vie.*
Buer du linge .	*Le passer à la lessive.*
Cautèle.	*Astuce.*
Caver	*Creuser.*
Céans.	*Ici-dedans, dans cette maison.*
Cependant que.	*Pendant que.*
Chaloir.	*Importer :* peu m'en *chaut*, peu m'*importe.*
Charpir.	*Déchirer, mettre en charpie.*
Chevance . . .	*Richesse.*
Clamer.	*Crier.*
Condouloir (se)	*Compatir.*
Congrûment. .	*Comme il faut.*
Dégueniller . .	*Déchirer la réputation.*
Dépiteux. . . .	*Qui se dépite aisément.*
Driller	*Marcher beaucoup, s'enfuir très-vite.*
Duire.	*Convenir, plaire.*
Eberluer. . . .	*Donner la berlue.*
Eduquer	*Donner de l'éducation.*
Embout.	*Virole au bout d'un bâton.*
Emerveillable .	*Qui doit émerveiller.*
Emmurer . . .	*Fermer de murs.*
Empaumer. . .	*Saisir.*
Enaser.	*Couper le nez.*
Encaume. . . .	*Marque de brûlure.*
Enclouure . . .	*Blessure faite en enclouant,* et fig., *Cause secrète d'un malaise, d'un embarras.*
Engrosser . . .	*Rendre enceinte.*
Ennolier. . . .	*Donner les saintes huiles.*
Enquêter de rien (ne s') .	*Ne s'inquiéter, ne s'informer de rien.*
Esseulé	*Resté seul, abandonné.*
Etriver.	*Lutter.*
Eveux	*Qui contient de l'eau.*
Exile.	*Petit et faible.*
Exilité	*Faiblesse et petitesse.*
Fade ou Fane.	*Fée.*
Faitard.	*Fainéant, lâche.*
Fallace.	*Tromperie.*
Faséole ou Phaséole. . .	*Haricot flageolet.*
Febvre ou Fèvre.	*Ouvrier se servant du marteau.*
Fénérateur. . .	*Usurier.*
Fénératoire . .	*Usuraire.*
Fiance	*Confiance.*
Fieu	*Fils.*
Foarre ou Foerre	*Paille.*
Fondique. . . .	*Dépôt de marchandises, halle.*
Forconseiller .	*Donner de mauvais conseils.*
Forjuger. . . .	*Rendre une sentence injuste.*
Frisque	*Vif, joli et mignon.*
Frissement. . .	*Sifflement.*
Galifre.	*Gourmand.*
Gargamelle . .	*Gosier.*
Gaudir (se). . .	*Réjouir (se).*
Gent	*Gentil.*
Ginguet	*Etriqué, qui manque d'ampleur.*
Gnome.	*Maxime, sentence.*
Goguelu	*Fier de sa richesse.*
Grevance . . .	*Chose qui tourmente.*
Grief.	*Grave, dangereux.*
Haireux	*Froid et humide.*
Hargnerie . . .	*Dispute entre gens hargneux.*
Heur.	*Bonheur.*
Hideur.	Ce vieux mot, qui vient d'être ressuscité par MM. Proudhon et Lamartine, n'a point d'équivalent.
Huis	*Porte.*
Incaguer. . . .	*Braver.*
Inglorieux . . .	*Qui est sans gloire.*
Ire	*Colère.*
Jeunet	*Tout jeune.*
Jober	*Railler.*
Lie.	*Joyeux.*
Liesse	*Joie et plaisir.*
Longis.	*Lambin, lent.*
Los, loz	*Louange.*
Mâche-dru. . .	*Grand mangeur.*
Malengin. . . .	*Maléfice, embûche.*
Martel	*Marteau.*
Mauclerc. . . .	*Ignorant.*
Méchef ou meschief.	*Malheur.*
Mémarchure. .	*Foulure.*
Ménil.	*Maison, habitation.*
Mien (un) . . .	*A moi, mon.*
Moult.	*Beaucoup.*
Moutier	*Eglise, monastère.*
Nau, nauf, navée, nef. . .	*Navire* ou *bateau.*
Navrer.	*Faire une grande plaie.*
Nonante	*Quatre-vingt-dix.*
Nonpareil . . .	*Admirable.*
Nutriment. . .	*Nourriture.*
Occursir	*Aller au-devant.*
Octante	*Quatre-vingts.*
Onc, oncques .	*Jamais.*
Ouïr	*Entendre.*
Parpayer. . . .	*Achever de payer.*
Pécune.	*Argent.*
Penader	*Se traîner avec peine.*
Pennade. . . .	*Coup de pied.*
Penser (un) . .	*Pensée.*
Perdurable . .	*Qui dure longtemps.*
Pérégrinité . .	*Etat d'étranger.*
Piolé.	*De plusieurs couleurs, comme la pie.*
Plâtrer.	*Cacher le mal sous de fausses apparences.*
Pleige	*Caution.*
Pleiger.	*Se porter garant.*
Pleur (un). . .	*Larme.*
Pollu.	*Souillé.*
Ponant.	*Occident.*
Prou.	*Beaucoup.*
Prud'homie . .	*Probité et sagesse.*
Quasi.	*Presque.*
Querémonieux.	*Qui se plaint toujours.*
Quoi qu'on die.	*Quoi qu'on dise.*
Quoquart. . . .	*Glorieux sans sujet.*
Rédarguer. . .	*Réprimander.*
Renâcler. . . .	*Renifler.*
Riflart	*Sergent, recors.*
Sadinette. . . .	*Gentille, douce.*
Sainturier . . .	*Celui qui expose les reliques.*
Sapience. . . .	*Sagesse.*
Seconde (à nulle autre).	*Sans pareille.*
Séder.	*Apaiser.*
Septante. . . .	*Soixante-dix.*
Sogredame. . .	*Belle-mère.*
Sommier. . . .	*Bête de somme.*
Souloir.	*Avoir coutume.*
Souvenance . .	*Souvenir.*
Souventes fois.	*Bien des fois.*
Superbe (la). .	*Orgueil.*
Tédieux	*Ennuyeux.*
Témulence. . .	*Délire de l'ivresse.*
Tièble	*Ruche* ou *Rucher.*
Titubant	*Chancelant.*
Tollir.	*Oter.*
Trémeur. . . .	*Frayeur.*
Tressaut. . . .	*Tressaillement.*
Vêpre (le) . . .	*Soir.*
Verdelet. . . .	*Jeune.*
Verdoyer. . . .	*Verdir.*
Vergogne . . .	*Honte.*
Vespéral. . . .	*Du soir.*
Vespérie. . . .	*Réprimande.*
Vespériser. . .	*Réprimander.*
Veule.	*Faible et mou.*
Voire.	*Même.*

Notre La Bruyère a déploré ces pertes dans les termes suivants :

Ains a péri; la voyelle qui le commence n'a pu le sauver. — *Moult* avait quelque mérite. — *Cil* a été dans ses beaux jours le plus joli mot de la langue française. — *Heur* se plaçait où *bonheur* ne pouvait entrer. — *Issue* prospère, et vient d'*issir*, qui est aboli. — *Verd* ne fait plus *verdoyer*, ni *fête*, *fêtoyer*; ni *deuil*, *se douloir*, *se condouloir*; ni *joie*, *s'éjouir*. — On a dit *gent*; ce mot si facile est tombé (*gentil* est resté). — On dit *diffamé*, qui dérive de *fame*, qui ne s'entend plus. — On dit *curieux*, dérivé de *cure*, qui est hors d'usage. — Il y avait à gagner à dire *si que* pour *de sorte que*. — L'usage a préféré, dans les verbes, *travailler* à *ouvrer*, *être accoutumé* à *souloir*, *convenir* à *duire*, *faire du bruit* à *bruire*, *injurier* à *vilainer*, *piquer* à *poindre*, *faire ressouvenir* à *ramentevoir* ; et, dans les noms, *pensées* à *pensers*, un si beau mot! *grandes actions* à *prouesses*, *louanges* à *loz*, *méchanceté* à *mauvaisetié*, *porte* à *huis*, *navire* à *nef*, *armée* à *ost*, *monastère* à *moustier*, tous mots qui pouvaient durer ensemble d'une égale beauté. L'usage a altéré les terminaisons anciennes : de *scel*, il a fait *sceau;* de *mantel*, *manteau ;* de *chapel*, *chapeau;* de *coutel*, *couteau ;* de *hamel*, *hameau ;* de *damoisel*, *damoiseau ;* de *jouvencel*, *jouvenceau ;* et cela sans qu'on voie guère ce que la langue française gagne à ces différences et à ces changements.

ARCHAÏSTE s. m. (ar-ka-i-ste — rad. *archaïsme*). Celui qui affecte de se servir d'archaïsmes, de tours qui ont vieilli, d'expressions surannées : *Il est facile de livrer les* ARCHAÏSTES *au mépris, en citant les ravaudeurs ignorants du vieux langage.* (Ph. Chasles.)

ARCHAL s. m. (ar-chal — du lat. *aurichalcum*, cuivre jaune, laiton. — C'est par erreur que quelques lexicographes font venir ce mot du nom d'un ouvrier anglais, Richard *Archal*, qui aurait, le premier, trouvé le moyen de fabriquer ce fil). Ne s'emploie qu'avec le mot *fil : Fil d'archal*, Fil de laiton passé à la filière, et, par anal., Fil de fer : *Treillis en* FIL D'ARCHAL. *Lier un objet avec un* FIL D'ARCHAL. *Certains baladins dansent sur un* FIL D'ARCHAL. *Les Russes se servaient, pour leurs calculs, de petites boules enfilées dans des* FILS D'ARCHAL. (Volt.) *Je me suis amusé, pour donner carrière à la vigueur de mes muscles, à faire des tours de force et à me risquer sur un* FIL D'ARCHAL. (G. Sand.)

ARCHANGE s. m. (ar-kan-je — du gr. *archaggelos;* formé de *archô*, je commande; *aggelos*, ange). Ange d'un ordre supérieur, l'avant-dernier dans la classification des neuf chœurs des purs esprits chargés d'annoncer les volontés de Dieu. L'Ecriture dit qu'il y a sept archanges, mais elle n'en nomme que trois : Gabriel, Michel et Raphaël : *Nous peignons les* ARCHANGES *sous la figure de jeunes gens ayant deux ailes au dos.* (Volt.) *Un* ARCHANGE *chargé de lire dans leurs cœurs n'y aurait pas découvert une seule pensée de personnalité.* (Balz.)

> Le clairon de l'*archange* entr'ouvrira la nue.
> V. HUGO.

> Il choisit dans les rangs des célestes phalanges
> Gabriel, en pouvoir le second des *archanges.*
> BAOUR-LORMIAN.

ARCHANGEL s. m. (ar-kan-jèl — rad. *archange*). Bot. Syn. de *angélique* ou *archangélique.*

ARCHANGÉLIQUE adj. (ar-kan-jé-li-ke — rad. *archange*). Qui a rapport à l'archange.

— Par ext. Qui approche de la nature, de la perfection de l'archange : *Je garantis la pureté de cette âme* ARCHANGÉLIQUE. (Balz.) *Et tu magnétiseras avec une candeur* ARCHANGÉLIQUE, *reprit Léon, après avoir sonné.* (Ars. Houss.)

ARCHANGÉLIQUE s. f. (ar-kan-jé-li-ke). Bot. Plante de la famille des ombellifères, appartenant au genre *angélique*, et dont quelques botanistes ont fait un genre particulier.

— **Encycl.** L'*archangélique* est souvent décrite sous le nom d'*angélique cultivée*, *angélique officinale*, *angélique archangélique*. Elle se plaît dans les localités humides de la Norvége et de la Laponie. Les Lapons mangent crues ses jeunes tiges, puis dessèchent celles qui arrivent à maturité pour les faire cuire dans du lait de renne. Les Norvégiens mêlent à leur pain la racine d'*archangélique*. Chez nous, on confit au sucre les tiges de cette ombellifère qui, à cause de son arome et de ses propriétés stimulantes, entre dans un grand nombre de médicaments.

ARCHASTRE s. m. (ar-ka-stre — du gr. *archê*, force; *astêr*, étoile). Genre d'astéries, pourvu d'anus central et de deux rangs de tentacules à la face inférieure.

ARCHE s. f. (ar-che — rad. *arc*). Voûte entre les piles d'un pont, pratiquée pour l'écoulement de l'eau : *Pont de cinq* ARCHES, *de douze* ARCHES. *Au fond de la vallée, on découvre un pont d'une seule* ARCHE, *jeté sur la ravine du torrent de Cédron.* (Chateaub.) *Encore deux jours de pluie, et l'eau dépassera les* ARCHES *du pont.* (E. Sue.)

— Se dit de tout ce qui forme voûte, comme les arches d'un pont :

> J'avance en frissonnant sous l'*arche* des cascades.
> LAMARTINE.

— *En arche*, loc. adv. S'est dit pour *En arc:*

> Ses sourcils noirs, faits *en arche* d'ébène,
> De l'arc d'amour la forme et le portrait,
> D'un beau croissant contre-imitoient le trait.
> RONSARD.

— Archit. *Arche elliptique*, Celle dont le trait forme une demi-ellipse. ‖ *Arche extradossée*, Celle dont les pierres ont toutes la même longueur, et ne forment point liaison entre elles, ni avec celle des reins de la voûte. ‖ *Maîtresse arche*. Dans les anciens ponts, Arche du milieu, qui est ordinairement plus large et plus élevée que les autres.

— Constr. *Arche d'assemblage*, Cintre de charpentes faisant partie d'un toit bombé.

— Hist. *Cour des arches*, Ancien tribunal supérieur en Angleterre, ainsi appelé parce qu'il siégeait dans la tour voûtée de l'église de Sainte-Marie : *Le doyen de la* COUR DES ARCHES *possédait une juridiction particulière sur treize paroisses de Londres.*

— Techn. Nom générique donné, dans les verreries, à plusieurs fours accessoires que l'on construit à côté du four principal, ou four de fusion, avec lequel ils communiquent au moyen d'ouvertures appelées *lunettes*. Ces fours ou fourneaux secondaires sont chauffés ordinairement par la chaleur perdue du four de fusion. ‖ On donne à ces fours des dénominations particulières, suivant l'emploi qu'on en fait : *arches à pots*, qui servent à faire sécher et recuire les creusets ou pots; *arches à matières*, *arches cendrières*, *arches à fritter* ou *arches à calciner*, qui sont destinées au frittage des constituants du verre; *arches à recuire* ou *arches de recuisson*, qui sont employées pour opérer le recuit des pièces fabriquées.

ARCHE s. f. (ar-che — du lat. *arca*, coffre). Sorte de grand vaisseau que, par ordre de Dieu, Noé construisit pour échapper au déluge. Il s'y réfugia avec sa famille et deux couples de tous les animaux existants, et n'en sortit que lorsqu'une colombe, en rapportant dans son bec un rameau d'olivier, eut annoncé ainsi que les eaux s'étaient retirées : L'ARCHE *s'arrêta sur le mont Ararat, en Arménie, dont le sommet est aujourd'hui inaccessible, à cause des neiges dont il est couvert.* (Encycl.) *L'*ARCHE *où se sauvèrent les restes du genre humain a été de tout temps célèbre en Orient.* (Boss.)

> Vous êtes parmi nous la colombe de l'*arche.*
> V. HUGO.

> Une *arche* est encor le refuge
> Des mortels que l'onde poursuit.
> BÉRANGER.

— Dans un sens mystique, l'Eglise, la communion des fidèles : *Etre hors de l'*ARCHE.

— Par compar. *Arche de Noé*, ou absolum. *Arche*, Lieu de refuge : *La maison de Saint-Lazare était, selon l'expression de saint Vincent de Paul lui-même, une* ARCHE DE NOÉ *où toutes les créatures du Seigneur étaient bienvenues et également précieuses.* (Cl. Robert.)

> Viens me voir en mon faubourg
> Où, vrai patriarche,
> Contre les flots de la cour
> J'ai bâti mon *arche.*
> COLLETET.

— *C'est l'arche de Noé.* Se dit, par plaisanterie, d'une maison où logent toutes sortes de gens.

— Argot. *Arche de Noé*, L'Académie.

— *Arche*, Nom donné, dans les campagnes, au pétrin, qui est une sorte de fourre-tout comme l'arche de Noé, d'où probablement son nom.

— Archéol. *Arche sépulcrale*, Sorte de cercueil en forme de coffre quadrangulaire, et ordinairement en marbre ou en terre cuite. Le couvercle est souvent orné de sculptures.

— Anc. prat. *Arches d'aman.* Nom que l'on donnait aux archives des notaires.

— Mar. Boîte en charpente qui sert à couvrir la pompe, afin qu'elle ne soit pas détériorée.

— Moll. Genre de mollusques acéphales, type de la famille des arcacées, à coquille bivalve de forme naviculaire, épaisse, allongée et plus ou moins oblique. Il renferme un grand nombre d'espèces vivantes ou fossiles. La plus connue est l'*arche de Noé : Les animaux des* ARCHES *se fixent quelquefois par l'adhérence de leur pied, et plus souvent par le moyen d'un byssus.* (S. Rang.)

— *Arche d'alliance*, *arche du Seigneur*, *arche sainte*, ou absol., *arche*, Sorte de coffre dans lequel les Israélites renfermaient les tables de la loi données à Moïse sur le mont Sinaï, et qui était placé dans le tabernacle : *Ce nom d'*ARCHE D'ALLIANCE *vient de ce que les objets qui s'y trouvaient déposés étaient comme les signes visibles de l'alliance que le Seigneur avait contractée avec le peuple hébreu.* (Encycl. cathol.) *Dans une occasion plus lugubre, lorsqu'en punition de son péché, David fuyait devant Absalon, nous avons vu qu'on lui apporta l'*ARCHE *comme la seule chose qui lui pouvait donner de la consolation.* (Boss.)

> L'*arche sainte* est muette et ne rend plus d'oracles.
> RACINE.

> L'*arche*, qui fit tomber tant de superbes tours...
> RACINE.

— Nom donné encore aujourd'hui par les juifs à l'armoire où ils enferment le *Pentateuque*, écrit sur vélin, en mémoire de l'antique arche d'alliance.

— **Encycl.** I. ARCHE DE NOÉ. Noé employa cent ans à la construction de ce vaisseau, qui avait 300 coudées de long sur 50 de large, 30 de haut, et qui renfermait, outre le patriarche et sa famille, deux couples d'animaux impurs et sept couples d'animaux purs.

A cause de la multitude des êtres que ce vaisseau renfermait, le nom d'*arche de Noé* a passé dans la langue et sert à désigner l'agglomération d'objets nombreux et disparates :

« C'était un charivari, comme si trente-six joueurs de cornemuse enivrés d'eau-de-vie eussent commencé leur bastringue. C'était un tohu-bohu comme si, dans l'*arche de Noé*, tous les animaux à l'unisson eussent entonné la *Marseillaise* du déluge. » HENRI HEINE.

« Le fameux bahut que sa tante Angélique avait décoré du nom de pupitre était devenu, grâce à son ampleur et aux nombreux compartiments dont Pitou avait enrichi son intérieur, une espèce d'*arche de Noé* contenant une paire de toutes sortes de bêtes grimpantes, rampantes ou volantes; il y avait des lézards, des couleuvres, des formica-léo, des scarabées et des grenouilles. » ALEX. DUMAS.

— II. ARCHE D'ALLIANCE (L'). Cette arche, qui avait été travaillée avec soin par les ordres de Moïse, avait deux coudées et demie de long sur une et demie de haut et de large. Les côtés étaient doublés de lames d'or en dehors et en dedans. La garde en était confiée aux lévites, qui, seuls, avaient le droit de la toucher, et qui, pour la transporter, passaient deux bâtons dorés dans les anneaux d'or fixés aux extrémités. Le couvercle, appelé *propitiatoire*, formait tout alentour une espèce de couronne d'or pur, et supportait deux chérubins en or battu, qui le couvraient de leurs ailes. L'arche d'alliance était placée dans la partie la plus retirée du tabernacle, et enfermait les deux tables de la loi, la verge d'Aaron et un vase plein de la manne dont le peuple s'était nourri dans le désert. C'était du haut du propitiatoire que Dieu avait promis de se manifester et de rendre ses oracles.

Les Hébreux avaient pour l'arche la plus grande vénération, et ils la portaient dans leurs expéditions militaires, comme gage de la protection divine. Sous le gouvernement du grand prêtre Héli, Dieu permit qu'elle tombât entre les mains des Philistins, qui la placèrent dans le temple de Dagon. Rendue bientôt aux Israélites, ceux-ci la déposèrent à Cariathaïm, dans la maison du lévite Abinadab, où elle demeura soixante-dix ans; après quoi David résolut de la transporter en grande pompe dans son palais. Elle fut placée sur un chariot tout neuf, traîné par des bœufs que conduisait Osa, fils d'Abinadab. David l'accompagnait, suivi de trente mille soldats et de tout le peuple jouant de la harpe, du tambour, des sistres et des timbales. Mais les bœufs ayant regimbé le long du chemin et fait pencher l'arche, Osa y porta la main pour la retenir; à l'instant même il tomba frappé de mort.

Ce respect que les Hébreux avaient pour l'arche et la crainte religieuse qu'elle leur inspirait reviennent souvent, à titre d'allusions, sous la plume des écrivains :

« Ce point de discussion était vraiment pour moi l'*arche du Seigneur*, je n'osais y toucher. »
BEAUMARCHAIS.

« *Arche d'alliance* entre la terre et le ciel, la prière vous donne la clef du ciel. »
BALZAC.

« Qu'est-ce que la presse, au temps moderne, sinon l'*arche sainte?* » MICHELET.

« Pour des gens de province, des biens de famille, c'est l'*arche sainte.* »
TH. LECLERQ.

« Michel-Ange est le Moïse du catholicisme; il a fait l'*arche* impérissable des temps futurs, le Panthéon de la raison divinisée. »
LAMARTINE.

« Les partisans de la bulle imaginèrent les billets de confession, et de là le refus des sacrements. Le parlement de Paris lança des arrêts contre les délinquants; d'autre part, le roi (Louis XV) faisait sommer par des commissaires l'assemblée du clergé de verser au trésor le dixième de ses revenus : c'était toucher à l'*arche sainte.* »
Mémoires inédits de Grimm.

« Toutes mes biographies sont dictées par le sentiment le plus consciencieux; la vôtre surtout, la plus délicate, sans contredit, a été l'objet d'un soin particulier. Pourtant, vous le voyez, madame, avec tout le désir possible de vous être agréable, je n'ai réussi qu'à m'attirer vos reproches. Dois-je en conclure que l'histoire contemporaine est une *arche sainte* sur laquelle il ne faut jamais porter la main? Non, vraiment, et je vous affirme qu'on peut en approcher sans être frappé de mort. »
EUGÈNE DE MIRECOURT,
à madame George Sand.

« Je ne parle pas des auteurs, race éminemment irritable, comme on le sait. L'un regarde son livre comme une *arche sainte* à laquelle il est interdit de toucher, même du bout du doigt; l'autre, insatiable d'encens, se trouve maltraité si l'on n'épuise pas pour lui les formules les plus hyperboliques de l'éloge; un autre crie à l'injustice parce qu'on l'a laissé dans la foule des inconnus, où il mérite de rester confondu. »
VICTOR CHAUVIN.

« Fidèle à la haine qu'elle avait vouée à la magistrature, l'opposition s'était proposé, par divers amendements, de faire opérer de fortes réductions sur les traitements des fonctionnaires de l'ordre judiciaire, déjà si peu rétribués. Toucher aux traitements militaires, à Dieu ne plaise! C'était l'*arche sainte* pour ceux qui, ne cessant de flatter l'armée, espéraient s'y faire des partisans; mais pour l'ordre civil, ils en faisaient bon marché. » DUPIN AÎNÉ.

« Oh! que le roi s'est montré sage, lorsqu'en disant aux Français : « Que leur antique et sage constitution était pour lui l'*arche sainte*, et qu'il lui était défendu d'y porter une main téméraire; » il ajoute cependant : « Qu'il veut lui rendre toute sa pureté que le temps avait corrompue, et toute sa vigueur que le temps avait affaiblie. » JOSEPH DE MAISTRE.

— B.-arts. **Arche de Noé** (L'). L'entrée des animaux dans l'arche a été peinte d'une façon remarquable par plusieurs artistes de l'Italie et de la Flandre, entre autres par le Bassan, Castiglione et Snyders. Le premier de ces maîtres a représenté, dans un tableau que l'on voit au Louvre, deux lions gravissant une planche qui conduit à l'arche; au-dessous une femme accroupie près de divers ustensiles de ménage, et, sur la droite, un homme conduisant un mouton, une chèvre, un bœuf et un âne. Malgré tout son mérite, cette peinture est loin de valoir celle du même artiste qui est au Museo del Rey, à Madrid : cette composition magnifique, que le Titien jugea digne d'être envoyée à Charles-Quint, offre une variété innombrable d'animaux s'avançant par couples vers la demeure flottante de Noé. Ce sujet s'accommodait merveilleusement avec l'irrésistible habitude qu'avait le Bassan de placer partout des animaux, de mettre la basse-cour dans le salon et jusque dans le temple. Ici les animaux deviennent les principaux acteurs de la scène : toutes les espèces vivantes de la terre, de l'air et des eaux s'avancent par couples vers l'arche comme une véritable armée. Castiglione a traité plusieurs fois le même sujet, notamment dans quatre tableaux, dont deux sont au musée de Vienne, le troisième à la galerie de Dresde, le quatrième à la galerie Spinola, à Gênes, et dans deux gravures à l'eau-forte, dont une fort belle représente les animaux entrant dans l'eau pour gagner l'arche que les flots ont déjà soulevée. Le grand tableau de Snyders, que possède le Louvre, est de la meilleure manière de ce maître habile : parmi les animaux, réunis par couples au premier plan, on remarque des béliers, des renards, des chats, des chiens, des ânes, des lions, des moutons, des lézards, une vache et un taureau, diverses espèces de volailles, et, sur un arbre, quatre perroquets et d'autres oiseaux; Noé, accompagné de plusieurs personnes, conduit d'autres animaux encore vers l'arche, qui est placée, dans le fond, sur une colline.

Un petit tableau du Bassan, représentant la *Sortie de l'arche*, se trouve au Museo del Rey. Le même sujet a été gravé par Giulio Bonasone, d'après un dessin de Raphaël, et par Jacob Frey, d'après un dessin du Génois Domenico Parodi, etc.

ARCHÉAL, ALE adj. (ar-ché-al — rad. *archée*). Anc. physiol. Qui appartient, qui a rapport à l'archée.

ARCHÉBULIQUE adj. (ar-ché-bu-li-ke — de *Archébule*, poëte grec du IIIe siècle av. J.-C., auquel on attribue l'invention de ce vers). Prosod. Se dit d'une sorte de vers anapestique composé de quatre anapestes et d'un bacchius final. Ce rhythme a été souvent employé par Simonide et par Pindare.

ARCHÉE s. f. (ar-ché — du gr. *archê*, primauté). Anc. physiol. Principe immatériel, différent de l'intelligence, qui, selon quelques anciens auteurs, déterminait l'organisation matérielle des corps : *Il y a autant d'*ARCHÉES *que d'organes.* (Bachelet.) *L'*ARCHÉE*, d'après Van Helmont et ses sectateurs, serait une force intelligente et motrice qui, s'associant à la matière, produit les modifications que nous voyons, par la digestion, la nutrition*, etc. (J.-J. Virey.) *Dans son écrit sur les révolutions de la médecine, Cabanis se montra juste envers les* ARCHÉES *ingénieuses de Van Helmont.* (Mignet.) *Avant Bordeu, ce qui régnait dans l'école, c'était l'*ARCHÉE *ou les* ARCHÉES *de Van Helmont.* (Flourens.) ‖ Quelques-uns, dit l'Académie, font ce mot masculin.

— Alchim. Nom que les adeptes de la science hermétique donnaient à la matière ignée, qu'ils plaçaient au centre de la terre.

— **Encycl.** I. — Le mot *archée*, inventé, selon les uns, par Basile Valentin, selon d'autres par Paracelse, fut adopté par Van Helmont, qui en étendit la signification. Pour Van Helmont, l'*archée* est le principe immatériel de la spécificité. Chaque animal, comme chaque végétal, comme chaque minéral, « a un *ouvrier*, un *Vulcain*, un *architecte* intérieur, une *aura* cachée, principe recteur qui constitue le *noyau spirituel* de l'objet, et dont les éléments extérieurs ne sont que l'*écorce* et la *gousse.* » C'est l'*archée* qui opère dans la matière séminale le travail générateur, qui se revêt d'un vêtement corporel, qui règle les formes, les proportions, les instincts du nouvel être, et qui transforme tout dans le corps d'après son type ou son image. Il n'y a, en réalité, dans la nature, que deux causes, la *matière* et l'*archée;* ces deux causes ne peuvent agir l'une sans l'autre, et toutes deux ensemble forment l'être concret. La matière est absolument passive; c'est à l'*archée* qu'appartient l'activité dont elle semble jouir. Tout corps pondérable est formé d'une matière élémentaire unique, l'eau, et d'une espèce particulière d'*archée* qui imprime à l'eau à laquelle elle est conjointe certaines propriétés spécifiques d'où résulte ce corps. C'est la diversité des *archées* opérant sur un élément corporel unique qui fait la diversité des espèces de matières. La preuve que l'eau est cet élément incorporel, et que de ses métamorphoses résultent météores, terres, plantes, animaux, Van Helmont la trouve dans le fait de l'évaporation spontanée de l'eau, qui est la source de la pluie, de la neige, de la grêle, dans les solutions où se forment et se déposent les cristaux, enfin dans l'expérience suivante : une branche de saule du poids de 5 liv., plantée dans un vase contenant 200 liv. de terre, et arrosée seulement d'eau distillée, pesa au bout de cinq ans 169 liv.; la terre n'avait perdu que deux onces de son poids, l'eau s'était donc convertie en 164 liv. de bois. On voit que la théorie des *archées* embrasse tous les êtres et toutes les propriétés, les corps que nous appelons bruts aussi bien que les êtres vivants, les propriétés physiques et chimiques aussi bien que les propriétés vitales. Examinons maintenant la physiologie, la pathologie et la thérapeutique que Van Helmont tire de cette théorie.

II. — L'*archée* est l'âme vitale qui, comme une lumière, s'allume au moment de la conception, préside au développement du corps, dure autant que la vie, et s'éteint avec elle. Notre corps est un logement qu'elle organise; quand le logis est suffisamment préparé, l'âme ou l'esprit immortel, qu'il faut bien distinguer de l'âme vitale, vient l'habiter en s'unissant à celle-ci. Au-dessous de l'*archée*, qui ordonne et coordonne, il y a le *ferment*, qui sert de moyen d'action. Un ferment est ce qui convertit quelque chose en sa propre forme par une vertu séminale. C'est ainsi qu'un peu de levûre imprime son type à toute une masse de farine d'orge. Les ferments ne donnent pas la vie; mais en s'emparant d'une substance morte, en détruisant sa première forme, en la désagrégeant, la subtilisant, la transformant, ils la mettent sur le chemin d'une vie nouvelle, la disposent à recevoir une nouvelle *archée*. Les anciens se sont trompés en prenant pour causes de la vie la corruption et la chaleur, qui ne sont que des moyens. La seule cause est l'architecte séminal, qui organise l'individu selon le type de son espèce. Le père lui-même n'est pas le générateur de l'enfant; il ne fournit que le ferment séminal, il n'est que l'occasion de sa génération. « Le véritable générateur du nouvel être, c'est un *Vulcain* intérieur, créé de Dieu, immédiatement efficient dans l'embryon, et persistant avec lui jusqu'à la mort. Sans cet architecte caché, le ferment séminal, livré à lui-même, tomberait en putréfaction. »

Il faut remarquer que la théorie des *archées* s'éloigne et du dynamisme unique et simple de Stahl, et du double dynamisme de l'école de Montpellier; c'est un dynamisme multiple; l'unité de la vie est, aux yeux de Van Helmont, le résultat d'une association de forces et de propriétés différentes, qui ont chacune leur finalité propre; chaque organe, chaque tissu, est doué d'une activité particulière, d'une sorte d'indépendance vitale. Ces forces et ces propriétés des organes et des tissus, Van Helmont les substantialise, les personnifie en des *archées* secondaires, soumises, dit-il, à l'*archée* principale, à l'*archée* maîtresse, laquelle est chargée de faire converger toutes les énergies, toutes les fins particulières vers la fin générale de l'être vivant. Si l'on écarte ces entités animiques, on trouve que la doctrine de Van Helmont se rapproche singulièrement du vitalisme analytique de Bordeu, de Bichat et des physiologistes contemporains. « Une glande, a dit M. C. Bernard, est une espèce d'être parasite qui vit du sang, et qui crée des matières spéciales. » Quel est le siége de l'*archée* principale? L'estomac. Ce viscère exerce sur tout le reste du corps une influence souveraine; c'est là que retentissent les contre-coups des passions, des troubles des autres organes, des miasmes et des poisons. Les *archées* secondaires ne sont que des serviteurs de l'*archée* principale, c'est-à-dire de celle qui siége dans l'estomac. Ce qu'on appelle *sympathies* s'explique, non par la conformation et la structure des parties, mais par les rapports des *archées* secondaires entre elles ou avec l'*archée* principale. L'ensemble de ces rapports constitue ce que Van-Helmont appelle *actio regiminis* (action de gouvernement). « Sans qu'il soit toujours besoin, dit-il, de connexions et de canaux, nos organes font chacun ce qu'il doit faire; ils sont entre eux dans une dépendance mutuelle et nécessaire..... J'admets assurément l'importance des canaux, des conduits, des actions corporelles; il y aurait de la folie à nier cela; mais il ne faut point perdre de vue l'*actio regiminis* qui s'exerce dans le corps humain. La barbe vient des testicules, puisque les castrats la perdent. Cependant entre les testicules et le menton, il n'y a ni canaux particuliers ni fibres, non plus qu'entre les plumes du coq ou les cornes du taureau et les testicules de ces animaux. Mais ces organes, de même que l'utérus, agissent sur le corps par une action sympathique. »

III. — La pathologie et la thérapeutique de Van Helmont dérivent de cette physiologie idéaliste. Pour Van Helmont, la maladie est autre chose qu'une simple lésion anatomique ou fonctionnelle : c'est une modification de la vie elle-même dans l'intimité de l'*archée.* C'est de l'*archée* que dépend immédiatement tout mouvement vers la maladie ou vers la santé; c'est l'*archée* qui produit les lésions et qui les guérit; c'est l'*archée* qui, excitée par une cause occasionnelle, trouble les fonctions et désorganise la matière selon une idée et des fins arrêtées. Quand un anatomo-pathologiste trouve une lésion des solides, il dit : Voici un viscère qui pourrissait depuis longtemps, et qui est la cause de la mort. Non pas, dit Van Helmont, la vraie cause n'est pas cette altération que l'on voit, mais bien le principe qui l'a produite. Donc il faut distinguer une maladie d'avec ses produits. Pour guérir un calculeux, il ne suffit pas d'extraire la pierre de la vessie, il faut détruire la disposition lapidifique des reins, qui peut la reproduire; car c'est l'*archée* rénale qui engendre le calcul par un égarement de sa fonction. D'un autre côté, la maladie première peut avoir disparu tandis que ses produits persistent, et les effets à leur tour deviennent cause de maladie. Ainsi le calcul vésical, à titre de corps étranger, peut déchirer l'organe, produire des hémorragies et la mort; la sanie d'un ulcère peut corroder des parties saines, et l'eau de l'hydropique, qui n'est qu'un simple effet, erreur de l'*archée* des reins, peut, en s'amassant, suffoquer le malade. Quelles sont les causes occasionnelles qui viennent irriter l'*archée*, troubler la lumière vitale? Ce sont les virus, les venins, les poisons. De même que le ferment digestif, selon son espèce, convertit l'aliment en homme, en chat, en poule, ainsi il y a autant de genres d'altérations qu'il y a de virus différents. Une épine dans le doigt y attire le sang et l'inflammation; ainsi toute phlegmasie interne (pleurésie, pneumonie, etc.) provient d'un acidulé, d'un venin, d'un *stimulus* qui joue le rôle d'épine, souille l'*archée*, et mortifie la chair. Poisons et virus agissent sur l'*archée* en vertu de leur vie propre. « En logeant leur vie en nous, ils oppriment la nôtre, ou bien, par une connexion qu'ils contractent avec elle, ils l'entraînent dans leur sphère d'action, ils l'imprègnent de leur image, et ne faisant avec elle, pour ainsi dire, qu'une seule unité, tantôt ils font prédominer l'*idée canine* (hydrophobie), tantôt ils lui font produire des cancers; quelquefois ils excitent de vives idées de fureur. »

Comme les virus et les poisons, les remèdes agissent sur l'*archée*, en d'autres termes, exercent une action dynamique et non matérielle. Ils n'ont pas toujours besoin d'être digérés et absorbés, ni de pénétrer jusque dans l'intérieur des viscères. Il suffit que leur présence dans l'estomac fasse impression sur le principe recteur de la vie. Celui-ci, averti par la sensation du remède, modifie ses actes, et produit la médication dans les parties du corps les plus reculées. Plus un remède est subtilisé en atomes, mieux l'estomac en tire parti; plus une nature est spirituelle, plus elle est puissante. Il faut regarder à la qualité, non à la quantité; il n'en est pas en médecine comme en mathématiques : dix fois plus d'aliment ingéré ne fait pas dix fois plus de nutrition. « On s'étonne, ajoute Van-Helmont, qu'un remède puisse agir aussi subtilement sur la vie. Mais personne n'oserait s'appliquer sur la peau un plumasseau souillé du pus d'un pestiféré. Pourquoi un remède ne ferait-il pas en bien ce que ce virus fait en mal? Une piqûre venimeuse n'est presque rien quant à la quantité du venin, et, sèche ou humide, la dent de l'enragé n'en communique pas moins l'idée contagieuse. De même les antidotes agissent par une vertu séminale qui efface dans l'*archée* l'idée morbide que lui avait fait concevoir le venin. » Comme on le voit, Van Helmont, en thérapeutique, peut, sous plus d'un rapport, être considéré comme un des ancêtres de l'homéopathie.

ARCHÉE s. f. (ar-ché — rad. *arc*). Portée d'un arc. Vieux mot.

ARCHEGAYE s. f. (ar-che-ga-lle; *ll m.*). Antiq. gaul. Ancienne lance gauloise dont se servaient les hommes à cheval, et qui se composait d'une hampe légère terminée par un fer aigu. ‖ On la nommait aussi LANCEGAYE et ARZEGAIE.

ARCHÉGONE s. m. (ar-ké-go-ne — du gr. *archê*, principe; *gonos*, rejeton). Bot. Organe qui, dans les mousses et les hépatiques, correspond au pistil des phanérogames.

ARCHÉGOSAURE s. m. (ar-ké-go-so-re — du gr. *archêgos*, premier; *sauros*, lézard). Foss. Animal fossile antédiluvien, ainsi nommé parce que l'on suppose que ce reptile est un des premiers qui aient apparu sur le globe.

— **Encycl.** En prévision des découvertes futures, il est sage de considérer ces animaux comme les plus anciens des reptiles dont on ait pu jusqu'ici retrouver les restes dans les roches sédimentaires qui enveloppent notre globe. Le premier connu de ces animaux fut découvert en 1844, dans la houillère de Münster-Appel (Bavière rhénane). Le naturaliste Hermann de Meyer, lui trouvant de l'analogie avec les salamandres, et le considérant comme une sorte de transition entre les batraciens et les sauriens, lui donna d'abord le nom d'*apateon pedestris.* Goldfuss, qui étudia quelques années plus tard plusieurs de ces êtres curieux, les réunit en un genre, qu'il appela *archégosaurus*, et qu'il classa dans le groupe des sauriens. On a oublié le premier nom, bien qu'on préfère aujourd'hui l'opinion de Hermann de Meyer à celle de Goldfuss, et on a adopté la dénomination de Goldfuss, qui sera fausse le jour où l'on trouvera des sauriens dans des couches plus anciennes que la houille. Il est bon de rappeler que les dépouilles de ces animaux sont renfermées au centre de ces nodules de fer carbonaté terreux qui forment souvent des lits dans la houille, et qui sont si riches en débris fossiles d'animaux. Au milieu des ossements des *archégosaurus*, l'on a pu recueillir quelques fragments de leur peau parfaitement conservés.

ARCHÉION s. m. (ar-ké-ion — du gr. *archeion*, sanctuaire). Antiq. gr. Endroit du sanctuaire des temples, où l'on gardait les trésors des dieux, et souvent aussi ceux des particuliers.

ARCHÉISME s. m. (ar-ké-i-sme — rad. *archée*). Anc. physiol. Doctrine de Van Helmont sur l'archée.

ARCHELAÏS, ville de l'ancienne Asie Mineure, dans la partie S.-O. de la Cappadoce, aujourd'hui Ak-Seraï. Macrin y fut tué en 218 par ses propres soldats, d'après l'ordre d'Héliogabale. ‖ Nom d'un bourg de l'ancienne Palestine, dans la tribu d'Ephraïm, à l'occident du Jourdain, et qui avait été bâti par Archélaüs, fils d'Hérode le Grand.

ARCHÉLAÜS, nom de plusieurs personnages des temps héroïques : Un des cinquante fils d'Egyptus, époux de la Danaïde Anaxibia. ‖ Un des fils d'Electryon, tué dans le combat contre les fils de Ptérélaüs. ‖ Fils de Téménus et descendant d'Hercule. Chassé par ses frères, il alla chercher un asile auprès du roi de Macédoine, qu'il fit périr pour se venger du refus de la main de sa fille, à laquelle il avait été fiancé après une grande victoire remportée sur les ennemis de ce roi.

ARCHÉLAÜS de Milet, philosophe de l'école ionienne, disciple d'Anaxagore et maître de Socrate, florissait à Athènes vers l'an 440 av. J.-C. Il fut surnommé le *physicien*, parce que, à l'exemple de son école, il s'occupa plus particulièrement de l'étude de la nature. Il adopta l'*air* d'Anaxagore pour principe universel. Au reste, sa doctrine ne fut pas exclusivement physique, mais sa morale était fondée sur ce principe matérialiste que le juste et l'injuste ne sont rien par la nature, et qu'ils n'existent que par la loi.

ARCHÉLAÜS, dernier représentant de cette grande école ionienne fondée par Thalès cent cinquante ans auparavant, fut un philosophe de transition. Ses opinions participèrent à la fois de celles de son école, de son maître, de son illustre disciple et des sophistes, ses contemporains. L'antiquité ne nous a transmis aucune circonstance sur sa vie; mais on trouve dans les anciens auteurs divers traits touchant les opinions qui lui sont attribuées. Toutefois, ces traditions sont trop décousues et trop peu certaines pour qu'elles puissent servir à restaurer l'ensemble de sa philosophie.

ARCHÉLAÜS, roi de Macédoine (429-405 av. J.-C.), arriva au trône par le meurtre de plusieurs membres de sa famille, mais développa la force et la prospérité de la Macédoine, et fit des efforts pour la faire participer à la brillante civilisation de la Grèce, en appelant à sa cour des artistes et des poëtes, Zeuxis, Euripide, Agathon, etc. Il périt assassiné par son favori Cratère.

ARCHÉLAÜS, l'un des plus habiles généraux de Mithridate, s'attacha à la fortune de ce prince, souleva toute la Grèce en sa faveur; mais vaincu par Sylla à Chéronée et à Orchomène, il fut chargé de traiter de la paix avec le général romain. Devenu suspect au roi de Pont, dont il redoutait la vengeance, il s'enfuit à Rome, où le sénat le traita avec les plus grands égards.

ARCHÉLAÜS Ier, fils du précédent, épousa Bérénice, reine d'Egypte, mais ne put se maintenir contre les Romains et fut tué dans un combat contre le consul Gabinius (57 av. J.-C.).

ARCHÉLAÜS II, fils du précédent, grand prêtre de Comana, vivait dans la seconde moitié du Ier siècle av. J.-C. Il souleva des troubles en Cappadoce, fut obligé d'abandonner cette province, par Cicéron, alors proconsul de Cilicie, et fut dépouillé par César de ses fonctions de grand prêtre.

ARCHÉLAÜS III, fils du précédent, obtint la couronne de Cappadoce par la faveur de Marc-Antoine et sut se maintenir sous Auguste. Mais Tibère l'ayant attiré à Rome, le fit jeter dans une prison, où il mourut l'an 16 de J.-C.

ARCHÉLAÜS, roi de Judée, fils d'Hérode le Grand, auquel il succéda l'an 3 de J.-C. Auguste, sur les plaintes qu'on lui adressa de sa cruauté, l'exila à Vienne, dans les Gaules. Il mourut dans cette ville l'an 6 de J.-C.

ARCHÉLAUS, sculpteur grec, fils d'Apollonius, naquit à Priène. Il ne nous est connu que par l'*Apothéose d'Homère* (V. APOTHÉOSE), bas-relief de petite proportion, au bas duquel son nom est inscrit. On suppose qu'il travailla à Rome sous l'empereur Claude, parce que l'ouvrage dont nous venons de parler a été trouvé sur la voie Appienne, près de l'endroit où ce prince avait sa villa.

ARCHÉLAUS, nom commun à plusieurs autres personnages de l'antiquité : Poëte grec du IVe siècle av. J.-C. Il composa plusieurs épigrammes, et un ouvrage intitulé *Traité des choses*. L'*Anthologie grecque* offre quelques fragments de ce poëte ‖ Géographe grec contemporain du précédent. Il est mentionné par Diogène Laërce comme ayant donné une description des pays conquis par Alexandre le Grand. ‖ Evêque de Mésopotamie, dans la seconde moitié du IIIe siècle de J.-C. Il soutint une vive controverse avec Manès, et écrivit en syriaque le récit de cette dispute mémorable. ‖ Poëte grec et alchimiste qui paraît avoir vécu au Ve siècle de notre ère. Il composa en vers ïambiques un poëme sur l'*Art sacré*, ouvrage qui se trouve en manuscrit dans plusieurs bibliothèques de l'Europe.

ARCHELET (ar-che-lè — dimin. de *archet*). Techn. Petit archet dont se servent les horlogers. ‖ Se dit aussi d'un bout de fil de fer courbé, du moule à fondre les caractères typographiques, et d'un outil de maçon.

— Pêch. Branche d'osier courbée en cercle, et qui sert à tenir ouvert le verveux. ‖ Se dit aussi des deux bâtons recourbés et mis en croix, aux quatre extrémités desquels on suspend le filet employé pour prendre toute espèce de poisson, et particulièrement du goujon.

ARCHÉLOGIE s. f. (ar-ké-lo-jî — du gr. *archê*, principe; *logos*, discours). Didact. Traité dogmatique des principes fondamentaux de la science de l'homme.

ARCHÉLOGIQUE adj. (ar-ké-lo-ji-ke — rad. *archélogie*). Didact. Qui appartient, qui a rapport à l'archélogie.

ARCHÉMORE s. f. (ar-ké-mo-re — n. myth.). Bot. Genre de la famille des ombellifères, renfermant quatre espèces, qui croissent dans l'Amérique du Nord et sont très-vénéneuses.

ARCHENA, ville d'Espagne, province et à 22 kilom. N.-O. de Murcie, sur la Ségura; 3,275 hab. Eaux thermales sulfureuses, d'une température de 52°, 5; elles émergent par deux sources sortant de puits peu profonds, et alimentent des établissements de bains très-fréquentés. Ces eaux sont renommées pour les affections du système cérébro-spinal, celles du canal digestif et des organes génitaux, provenant de débilité, et pour les affections de la peau et des reins. Elles étaient connues, à l'époque romaine, sous le nom d'*Aquæ calidæ*. Ruines de thermes et débris de constructions antiques.

ARCHENDA s. m. (ar-kain-da). Poudre faite avec les feuilles du henné, dont les femmes d'Egypte se servent pour donner à leurs mains et à leurs pieds une couleur dorée.

ARCHENHOLZ (Jean-Guillaume), historien et littérateur allemand, né à Dantzick en 1745, mort en 1812. Il servit sous le grand Frédéric dans la guerre de Sept ans, fit de longs voyages en Europe et finit par se fixer à Hambourg. Ecrivain fécond et laborieux, il fonda la *Minerve allemande* (1792), important recueil politique et historique; le *Lycée anglais; Littérature et Statistique des nations*, et publia en outre de nombreux ouvrages dont les principaux sont : *Histoire d'Elisabeth; Histoire de la guerre de Sept ans*, ouvrage plein de détails qu'on chercherait vainement ailleurs; *Histoire des Boucaniers; Histoire de Gustave Wasa; Voyage en Angleterre*, où les ressorts secrets de l'administration et les nuances délicates du caractère national sont fidèlement observés, etc. Archenholz était un écrivain aussi distingué par son savoir que par son patriotisme. En 1793, il éleva courageusement la voix, dans son journal la *Minerve*, contre l'emprisonnement illégal de La Fayette et les vengeances acharnées de la coalition.

ARCHÉNOR, un des fils de Niobé et d'Amphion, tué par Apollon.

ARCHÉOGRAPHE s. m. (ar-ké-o-gra-fe — rad. *archéographie*). Celui qui décrit les monuments de l'antiquité, qui s'occupe d'archéographie. ‖ On dit mieux aujourd'hui ARCHÉOLOGUE.

ARCHÉOGRAPHIE s. f. (ar-ké-o-gra-fî — du gr. *arkaios*, ancien; *graphô*, je décris). Antiq. Science qui a pour objet la description des anciens monuments. Aujourd'hui on dit plutôt ARCHÉOLOGIE. ‖ Se dit aussi quelquefois de l'art de peindre, graver, dessiner, reproduire aux yeux l'image des productions artistiques des anciens.

ARCHÉOGRAPHIQUE adj. (ar-ké-o-gra-fi-ke — rad. *archéographie*). Qui tient, qui a rapport à l'archéographie.

ARCHÉOLOGIE s. f. (ar-ké-o-lo-jî — du gr. *archaios*, ancien; *logos*, discours). Science qui s'occupe de tout ce qui est relatif aux anciens, spécialement de leurs arts et de leurs monuments : ARCHÉOLOGIE *égyptienne, grecque, romaine.* ARCHÉOLOGIE *sacrée.* ARCHÉOLOGIE *militaire.* ARCHÉOLOGIE *nationale. Etude de l'*ARCHÉOLOGIE. *Cours d'*ARCHÉOLOGIE. *L'*ARCHÉOLOGIE *est redevenue en quelque sorte ce qu'elle était du temps de Denys d'Halicarnasse, la science des origines.* (Ch. Lenorm.) *L'*ARCHÉOLOGIE *se propose de tracer le tableau de l'état social ancien par les monuments.* (Champoll.-Figeac.) *L'*ARCHÉOLOGIE *doit enseigner le style de chaque peuple, et les époques même de chaque style.* (Champoll.-Figeac.) *Il ne s'occupait plus que d'*ARCHÉOLOGIE, *une passion, ou, pour parler plus correctement, une de ces manies qui aident les vieillards à se croire vivants.* (Balz.) *L'*ARCHÉOLOGIE *est à la nature sociale ce que l'anatomie comparée est à la nature organisée.* (Balz.) *On étudia longtemps l'*ARCHÉOLOGIE *d'une manière trop spéculative.* (Vitet.)

— Par compar. : *La religion, pour nous, c'est l'*ARCHÉOLOGIE *de la raison.* (Proudh.)

— **Encycl.** I. — OBJET ET DIVISIONS DE L'ARCHÉOLOGIE. Le mot *archéologie*, dans la généralité de son acception et selon son étymologie, comprend l'étude de l'antiquité tout entière par les monuments et par les auteurs; mais, dans le sens restreint qui est consacré par l'usage, ce mot s'applique uniquement à l'étude et à l'interprétation de tout ce que les anciens peuples ont transmis à la postérité en œuvres matérielles; l'étude des langues, et celle des littératures anciennes forment, sous les noms de *linguistique* et de *philologie*, deux sciences distinctes. Il est juste de dire que l'*archéologie*, la *linguistique* et la *philologie* se prêtent un mutuel appui, et que les études archéologiques, linguistiques et philologiques ne peuvent se séparer. Sans la connaissance approfondie des langues anciennes, l'archéologie littéraire (paléographie, épigraphie) est impossible; d'un autre côté, le véritable archéologue ne peut se passer du secours des auteurs anciens pour expliquer les monuments, et, à leur tour, les monuments éclaircissent un grand nombre de difficultés, insolubles sans eux, dans les textes des écrivains anciens.

Les objets qu'embrasse l'*archéologie* se groupent naturellement en deux classes : 1° les monuments d'architecture, de sculpture et de peinture; 2° les pierres gravées, les inscriptions, les médailles, les ustensiles et instruments sacrés, funéraires, civils ou militaires. De là deux grandes divisions : l'*archéologie proprement dite*, qui s'occupe des objets de la première classe, et la *numismatique*, qui embrasse tous ceux de la seconde. On admet plus généralement trois divisions principales : 1° l'*archéologie littéraire;* 2° l'*archéologie de l'art;* 3° l'*archéologie des usages et ustensiles.*

L'*archéologie littéraire* comprend la *paléographie*, qui déchiffre les écritures anciennes; la *diplomatique*, qui constate l'authenticité des manuscrits et des documents; et l'*épigraphie*, qui recueille et interprète les inscriptions. — L'*archéologie de l'art* a pour objet l'étude de l'*antiquité figurée*, c'est-à-dire de toutes les œuvres matérielles qui ont un caractère monumental ou artistique. Elle décrit les édifices antiques et nous révèle leur destination; elle caractérise leur style et nous apprend l'époque où ils ont été élevés. Elle nous fait connaître les œuvres d'art, peinture ou sculpture, qui les décorent. Elle comprend, avec l'étude des monuments d'architecture, de peinture et de sculpture, celle des monnaies et médailles ou *numismatique*, celle des portraits des personnages historiques ou *iconographie*, celle des pierres gravées ou *glyptographie*. — L'*archéologie des usages et ustensiles* étudie les armes, telles que poignards, épées, casques, boucliers, etc.; les ustensiles, tels que vases et poteries de toutes sortes, clefs, couteaux, lampes, patères, etc.; les objets de toilette, tels que bagues, colliers, bracelets, boucles d'oreilles, etc.

II. — IMPORTANCE DE L'ARCHÉOLOGIE. Nier l'importance de l'*archéologie*, c'est nier celle de l'histoire, dont l'*archéologie* contribue singulièrement à étendre et à éclairer le domaine. L'*archéologie*, en effet, prolonge l'histoire de chaque nation au delà des temps que font connaître les témoignages écrits, et même les traditions orales plus ou moins revêtues de poésie, et fait ainsi reculer la nuit qui recouvre les origines; elle fait entrer dans l'histoire générale, des nations qui ont presque ignoré la différence du symbole et de la vérité historique, et qui n'ont pu parvenir à sortir de la mythologie et à se connaître elles-mêmes; tandis que les historiens nous racontent les faits généraux de la politique, de la guerre, des révolutions, s'attachent aux événements remarquables qui dessinent en grand les figures des peuples, en un mot au côté dramatique et extérieur de la vie des sociétés, l'*archéologie* nous fait pénétrer dans l'intérieur, dans le fond de cette vie; elle nous apprend les mœurs, les usages, les coutumes, les croyances des anciens, nous les rend visibles en transportant notre imagination au milieu de l'antiquité; enfin elle imprime un cachet scientifique à l'histoire en y portant la méthode des sciences naturelles, et en nous apprenant à contrôler par le témoignage muet des monuments celui des historiens qui peut toujours pécher par défaut de mémoire ou par excès d'imagination, souvent par infidélité volontaire. « L'étude approfondie des relations historiques, dit très-bien Champollion-Figeac, y découvre parfois des traces de quelques influences qui montrèrent à l'écrivain la vérité là où elle n'était pas, ou bien un peu autrement qu'elle ne fut en réalité, et Thucydide est un excellent Athénien dans l'histoire des guerres civiles de toute la Grèce. Les monuments ne sont d'aucun parti; les faits qu'ils énoncent portent avec eux une naïve certitude, et s'ils contredisent l'historien, ils le condamnent comme coupable d'erreur ou de mensonge. L'histoire ancienne s'éclaire et s'agrandit par leurs témoignages; pour les hommes célèbres, elle trouve leurs noms véritables, leur origine et leurs portraits; pour les peuples, leurs opinions et leurs préjugés, leurs religions et leurs cultes, leur science civile, politique, économique, administrative, leurs progrès dans les connaissances utiles à la civilisation; pour les lieux, des documents authentiques d'où la géographie tire des notions importantes qui lui manqueraient sans leur secours; et pour les temps, des époques certaines, qui, comme des jalons lumineux, dissipent une partie des ténèbres dont la succession des siècles enveloppa les vieilles annales de l'esprit humain, et nous signalent ses progrès. »

La critique archéologique apprend à reconnaître l'âge et la nationalité de telle statue, de tel tableau, de telle médaille, et à ne pas confondre avec de véritables antiques des imitations faites par des faussaires plus ou moins habiles. Le défaut de connaissances archéologiques a donné lieu à bien des erreurs de cette nature. Il en est d'assez singulières et qui méritent d'être citées ici. Les mêmes objets qui avaient été des dieux pour la piété païenne sont, dans plus d'un endroit, devenus des saints pour la dévotion chrétienne. On a vu Baronius prendre une Isis pour la Vierge Marie; une vierge de l'église du Puy-de-Dôme n'était autre chose qu'une Isis tenant son fils Horus sur ses genoux. La plupart des *vierges noires* étaient des Isis apportées en France ou par les Sarrasins, ou après les croisades. On prenait pour un saint Louis un Valentinien qui ornait le bâton cantoral de la Sainte-Chapelle. L'apothéose de Germanicus passait, aux yeux des dévots, pour un enlèvement de saint Jean-Baptiste dans le ciel; le beau camée, appelé l'*agate de Tibère*, représentant les triomphes de ce prince et l'apothéose d'Auguste, était regardé comme la marche triomphale de Joseph. Neptune et Minerve, donnant aux hommes le cheval et l'olivier, étaient transformés en Adam et Eve mangeant le fruit défendu. On voit que l'*archéologie* n'était pas inutile pour préserver le culte chrétien de ces quiproquo compromettants.

L'importance scientifique de l'*archéologie* s'est révélée de nos jours avec éclat. On l'a vue reconstruire de vieilles civilisations dont les vestiges avaient jusqu'alors été des énigmes, à peu près dans le même temps où Cuvier reconstruisait les créations primitives de la terre. Plus récemment, elle s'est rencontrée avec la paléontologie en face du problème des origines de l'humanité; elle nous a montré, chez les habitants primitifs de notre Europe, par delà l'histoire et la tradition, une succession chronologique de périodes, l'âge de pierre, l'âge de bronze, l'âge de fer, ainsi nommés d'après les matières qui, chacune à son tour, ont servi à la fabrication des instruments; et par delà ces âges écoulés, sur les terrains actuels, sur les alluvions modernes, une humanité des terrains diluviens, contemporaine des grands mammifères éteints, elephas primigenius, rhinoceros tichorinus, etc. V. ANTHROPOLITHE.

L'importance artistique de l'*archéologie* n'est pas moins incontestable que son importance scientifique. Née de recherches sur l'art des anciens, et longtemps confondue avec l'histoire de l'art, elle a ouvert les sources du beau dans leur simplicité primitive, et formé le goût des modernes. C'est dans l'observation des anciens monuments que l'on a puisé les principes de l'architecture et des arts qui l'embellissent, tels que la plastique et la toreutique, ou l'art de modeler et de ciseler; ceux de la belle sculpture, de la gravure des monnaies, des médailles et des pierres fines. Ce fut lorsque les débris de l'antiquité sortirent des entrailles de la terre que naquit l'art de la Renaissance. La littérature ne doit pas moins que l'art à l'*archéologie :* sans connaissances archéologiques, pas de couleur locale dans les ouvrages dont les sujets sont tirés d'événements anciens. Un brillant roman contemporain, *Salammbô*, est sorti d'une imagination qui a pris à tâche de se soumettre à la vérité archéologique.

III. — MÉTHODES SUIVIES DANS L'ENSEIGNEMENT DE L'ARCHÉOLOGIE. Deux méthodes peuvent être suivies dans l'enseignement de l'*archéologie*, l'une *chronologique*, l'autre *analytique*. La méthode chronologique consiste à traiter des monuments de chaque nation en particulier, selon l'ordre de priorité que l'histoire lui assigne. On peut observer que cette méthode commode présente de graves inconvénients; elle nous donne l'*archéologie* égyptienne, puis l'*archéologie* grecque, puis l'*archéologie* romaine, c'est-à-dire une suite de monographies, non la science archéologique elle-même; elle met obstacle à ce travail de l'esprit qui, en rapprochant les objets de même nature, recherche et saisit les origines dans les analogies. La méthode analytique, en traitant de chaque objet en particulier, relativement à tous les peuples à la fois, introduit dans l'étude de l'*archéologie* cet esprit de comparaison qui seul constitue vraiment les sciences. Toutefois, elle doit conserver, pour chaque objet examiné chez les divers peuples, l'ordre chronologique, c'est-à-dire l'ordre des origines et des modifications, de manière à faire distinguer les instituteurs premiers de leurs élèves, et l'invention de l'imitation plus ou moins complète. Elle se complète en classant les objets divers de l'*archéologie :* 1° d'après l'art qui les a produits ou auquel ils se rattachent plus particulièrement; 2° d'après leur destination spéciale. Le tableau suivant, emprunté au résumé d'*archéologie* de Champollion-Figeac, présente une esquisse de cette classification :

I. ARCHITECTURE.	Monuments religieux, civils, militaires, etc.	Murs, maisons, temples, obélisques, pyramides, théâtres, tombeaux, voies publiques, etc.
II. SCULPTURE.	Idem.	Statues, bustes, bas-reliefs, etc.
III. PEINTURE.	Idem.	Fresques, sculptures peintes, tableaux sur pierre, bois, toile et papyrus; vases peints; mosaïques, etc.
IV. GRAVURE.	Sur pierres fines	Pierres gravées en creux et en relief.
	Inscriptions gravées. tracées.	Matière; alphabets, langues, abréviations; cachets, tessères, etc.
	Médailles	Epoques; matière; alphabets, langues; monnaies ou médailles orientales, grecques, italiotes, romaines, gauloises; abréviations, etc.

V. Meubles et ustensiles religieux, domestiques, militaires, funéraires, etc.

IV. — HISTOIRE DE L'ARCHÉOLOGIE. L'*archéologie* est une science toute moderne : ni les Grecs ni les Romains ne s'occupèrent de la recherche et de l'étude des antiquités; ils attachaient même au mot *archéologie* un sens assez différent de celui que nous lui attribuons : c'est ainsi que Denys d'Halicarnasse et Flavius Josèphe ont pu donner le nom d'*archéologie*, le premier à son livre relatif à l'origine et aux commencements de Rome, le second à son histoire de la nation juive. Rome ne vit que du butin dans les objets d'art qu'elle emporta de la Grèce, que des trophées dans les obélisques dont elle dépouilla l'Egypte. On pourrait considérer Pausanias comme amateur; il décrit